

<http://musique.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article318>



Certification complémentaire session 2013

- Les infos de l'IPR - Archives -

Date de mise en ligne : vendredi 26 octobre 2012

Copyright © Éducation Musicale Rouen - Tous droits réservés

La certification complémentaire permet aux enseignants de valider des compétences particulières qui ne relèvent pas du champ de leur concours.

Quatre secteurs disciplinaires sont retenus :

- les arts, avec quatre options : cinéma et audiovisuel, danse, histoire de l'art et théâtre.
- l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique.
- le français langue seconde.
- l'Enseignement en Langue des Signes Française.

Voir la page de [l'académie de Rouen](#).